



- **BLÉ** : Stade grain pâteux - fin des observations
- **ORGE DE PRINTEMPS** : Fin des observations
- **BETTERAVE SUCRIÈRE** : Augmentation des dégâts de noctuelles défoliatrices avec parfois des seuils de nuisibilité atteints.
- **MAÏS** : Vol de pyrale en cours
- **POIS PROTÉAGINEUX** : Fin du risque tordeuses et pucerons verts.
- **FÉVEROLE DE PRINTEMPS** : Apparition des premières attaques de rouille. Le stade limite d'avortement est atteint sur les parcelles les plus précoces.

BLÉ TENDRE D'HIVER

Les 32 parcelles observées cette semaine sont majoritairement au stade pâteux.

Ce sera donc le dernier BSV de cette campagne

Risque ravageurs :

Pucerons sur épi :

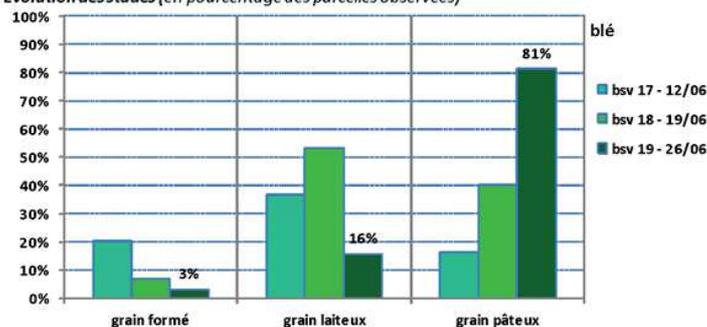
Aucune parcelle n'a atteint le seuil d'un épi sur 2 colonisé. Seules 3 parcelles notent leur présence avec notamment la présence d'auxiliaires (syrphes et autres parasitoïdes) qui les ont bien régulés.



Blé : syrphes adulte – c. gazet

Pucerons – parasites C gazet

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Maladies:

La présence de fusariose peut être observée sur quelques parcelles.



Fusariose sur épi - C gazet

ORGE DE PRINTEMPS

4 parcelles observées

Comme sur blé, il est possible d'observer quelques symptômes de fusariose



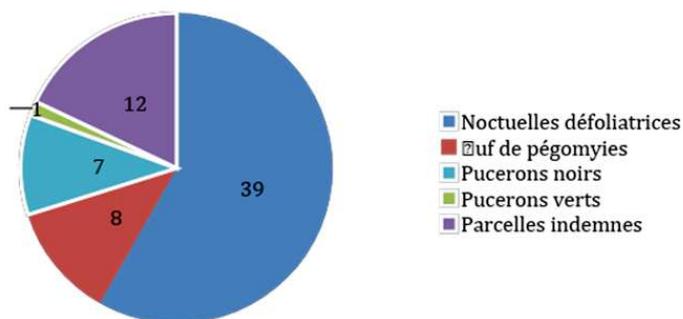
Photo J Cadart – Coop Union de la Scarpe

BETTERAVES

48 parcelles ont été observées cette semaine.

Stade

Les stades des betteraves s'échelonnent de 80 à 100 % de couverture pour la majorité des parcelles du réseau.



Sur les 48 parcelles observées, on note :

- La présence de **noctuelles défoliatrices** qui a fortement progressé cette semaine : 39 parcelles du réseau signalent des dégâts dont 16 ont atteint le seuil de nuisibilité (50% de plantes avec traces de morsures récentes et déjections).
- Des **pucerons noirs** sont présents sur l'Aisne et l'Oise, des pucerons verts sur une parcelle de l'Aisne. Des coccinelles sont aussi présentes.
- Des **pontes de pégomyies** sont observées sur 8 parcelles. Les conditions chaudes peuvent entraîner des avortements des œufs. Le seuil de nuisibilité est de 50% de plantes avec dégâts frais de larves.
- 25 % des parcelles du réseau ne présentent aucun ravageur.



Dégâts de noctuelle – CA59-62



Aphanomyces – ITB60

De l'*Aphanomyces* est observée cette semaine sur une parcelle dans l'Oise. Cette maladie attaque superficiellement la racine de la betterave, mais peut entraîner des déformations importantes. En cours de culture, il n'existe aucun moyen de lutte.

Maladies foliaires :

Les premiers symptômes de Cercosporiose sont observés sur 6 parcelles de l'Aisne et une dans l'Oise, ainsi qu'une parcelle de l'Aisne avec quelques pustules de Rouille.

Début des observations Résobet fongique à partir de la semaine prochaine

MAÏS

14 parcelles de maïs sont observées cette semaine.

Stade :

De 10 à 16 feuilles visibles.

Pucerons :

Métopolophium dirrhodum : 11 parcelles ont été observées, 5 sont indemnes de pucerons. De faibles populations sont observées dans 5 parcelles du réseau avec 1 à 10 pucerons/plante tandis qu'une parcelle à Boussicourt (80) compte entre 11 et 50 pucerons/plante (stade 16F).

Sitobion avenae : 10 parcelles sont observées dont 6 indemnes de pucerons. Les 4 autres observateurs signalent de faibles niveaux de présence des pucerons : entre 1 et 10 pucerons par plante.

Rhopalosiphum padi : l'espèce n'est pas signalée dans le réseau.

Le tableau ci-dessous décrit les pucerons qui peuvent être présents dans les maïs, ainsi que les seuils indicatifs de risque.

| Pucerons | Description | seuils indicatifs de risque : |
|---|--|--|
| <p><i>Métopolophium dirrhodum</i></p>  <p>Photo : C. GAZET, CA59-62</p> | <p>Couleur vert amande pâle avec une ligne vert foncé sur le dos. Pattes et cornicules non colorées.</p> <p>Taille d'environ 2 mm.</p> | <p>- entre 4 et 6 feuilles : 10 pucerons/pied ; - entre 6 et 8 feuilles : 20 – 50 pucerons/pied ; - entre 8 et 10 feuilles : 100 pucerons en moyenne/pied ; - au-delà de 10 feuilles : 200 pucerons en moyenne/pied.</p> <p>Observez la face inférieure des feuilles</p> |
| <p><i>Sitobion avenae</i></p>  <p>Photo : C. GAZET, CA59-62</p> | <p>Couleur variable, souvent d'un vert foncé à brun, voire rose jaunâtre. On le distingue du <i>Métopolophium</i> par ses cornicules caractéristiques noires. Taille d'environ 2 mm.</p> | <p>Entre 3 et 10 feuilles du maïs : plus de 500 pucerons/pied, avant 10 feuilles.</p> |
| <p><i>Rhopalosiphum padi</i></p>  <p>Source : AGPM</p> | <p>Couleur vert très foncé à noir avec une zone caractéristique rougeâtre à l'arrière de l'abdomen. Forme globuleuse. Taille inférieure à 2 mm.</p> | <p>Plus de 10 pucerons ailés/plante avec formation de colonies d'aptères, avant 6 feuilles ; puis au moment de la floraison mâle : une panicule sur 2 colonisée.</p> |

Analyse de risque :

Les pucerons sur maïs **ne présentent aucun risque pour le moment**. Par rapport à la semaine dernière, les niveaux de populations de pucerons sont stables. Il est recommandé d'observer régulièrement les parcelles en différents points, afin de détecter l'éventuelle présence de pucerons. Sur des plantes plus développées, il faut également prendre en compte les colonies présentes sur les faces inférieures des feuilles.

Les conditions climatiques à venir auront une forte influence sur le développement des populations de pucerons, ainsi que sur le développement de la faune auxiliaire et sa capacité à réguler naturellement les populations de ravageurs.

Les auxiliaires sont peu observés actuellement. Un observateur signale la présence de différents auxiliaires : coccinelle adulte, larves de syrphes (prédateur des pucerons) ainsi que des momies de pucerons (parasités par des hyménoptères).

Pyrale :

Suivi de la nymphose :

Dans la cage d'élevage à Amiens (Somme), le taux de chrysalidation est de 88%. Nous comptons également 14% de chrysalides vides et les premiers papillons sont présents dans la cage.

Réseau de piégeage :

Le vol est en cours. Dans le réseau, 8 pièges pyrale ont été relevés cette semaine :

- 3 pièges sans captures ;

- **5 pièges ont capturé entre 1 et 14 papillons ;**

| Commune | code Postale | Nombre d'adulte pyrale piégé | | |
|--|--------------|------------------------------|------------|------------|
| | | Semaine 24 | Semaine 25 | Semaine 26 |
| ROYAUCOURT-ET-CHAILVET | 02000 | - | 0 | - |
| TROSLY-LOIRE | 02300 | | | 9 |
| NESLES-LA-MONTAGNE | 02400 | 0 | - | - |
| BUCY-LES-CERNY | 02870 | | | 9 |
| BELLE-EGLISE | 60540 | 1 | 0 | 0 |
| AUCHEL | 62260 | - | 0 | 0 |
| QUESNOY-SUR-AIRAINES | 80270 | - | 0 | - |
| CAVILLON | 80310 | | | 3 |
| COTTENCHY | 80440 | 0 | 0 | 0 |
| BOUSSICOURT | 80500 | 0 | 5 | 1 |
| SAINT-FUSCIEN | 80680 | | | 14 |

Suivi des pontes :

Afin de déterminer l'apparition des chenilles de pyrale et le début du stade "chenille baladeuse", il faut suivre l'évolution des pontes **en observant attentivement la face inférieure des feuilles près de la nervure principale**, zone où les papillons déposent généralement leurs œufs. Les pontes de pyrales (ou ooplaques) sont des sortes de plaquettes dans lesquelles les œufs se recouvrent les uns les autres. La taille d'une ooplaque est comprise entre 0,5 et 1 cm.

Cette semaine, **les premières pontes** sont observées dans une parcelle du réseau, à Boussicourt (80) avec 5% de pieds porteurs.



Chrysope adulte dont la larve se nourrit de pucerons (C. GAZET, CA59-62).



Captures de pyrale adulte (R. PREVOST, Noriap)



Ponte fraîche de pyrale (P. LEPOUTRE, SRAL HdF)

Le seuil de nuisibilité est atteint quand 10% des pieds portent une ponte.

L'incubation des pontes dure entre 5 et 15 jours selon les températures et l'hygrométrie. Après éclosion, les jeunes larves se dispersent et, après quelques heures à quelques jours, pénètrent à l'intérieur du cornet foliaire où elles commencent à s'alimenter. Cette phase, durant laquelle la chenille est dite "baladeuse", s'étend jusqu'à la fin du second stade larvaire (chenille de 4 à 6 mm).

Analyse de risque :

Les relevés de piège nous indiquent que le **vol de la pyrale est en cours**. Nous pouvons nous attendre à une sortie de 50 % des papillons entre le 02 et le 06 juillet tout au moins dans ce secteur amiénois.

Rappelons que les périodes vulnérables pour la pyrale du maïs sont :

- le stade ponte fraîche, pour la lutte biologique (la mouche parasite pond à l'intérieur de ces ooplaques) ;
- le stade "chenille baladeuse" pour les solutions conventionnelles.

Les premières captures marquent le début de la lutte biologique. L'utilisation des trichogrammes repose sur la technique des lâchers inondatifs au moment de la ponte du ravageur, c'est-à-dire au début du vol. Les trichogrammes détruisent la pyrale dès son premier stade, avant même qu'elle ne provoque de dégâts.

Vous trouverez la carte du risque pyrale, dans le BSV Grandes cultures N° 17 du 12 juin 2018.

POIS PROTÉAGINEUX

Stade :

Pois de printemps : de fin floraison à maturité physiologique.

9 parcelles de pois de printemps ont été observées.

- FSLA : Fin du Stade Limite d'Avortement : toutes les gousses de la plante ont atteint une épaisseur de 0.8cm ; le nombre de gousses et de graines est fixé, on passe à la phase de remplissage des graines.
- SLA : stade limite d'avortement : la gousse atteint ce stade quand elle mesure plus de 0.8cm d'épaisseur. Au-delà de ce stade, le remplissage des graines se fait, la gousse ne peut plus avorter.

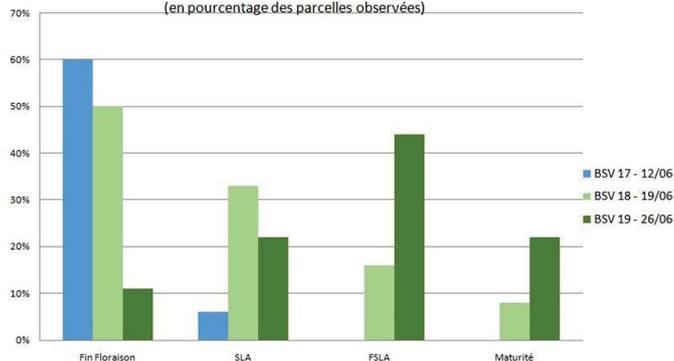
Pucerons verts du pois :

Les observations effectuées sont inférieures au seuil indicatif de risque. Elles ne dépassent pas les 10 pucerons par plantes.

Pucerons: 26/06/2018



Stade pois protéagineux : 26 juin 2018
(en pourcentage des parcelles observées)



Gousse au stade SLA (C. GAZET – CA59/62)

Le seuil indicatif de risque est de 30 pucerons verts par pied, entre le début de la floraison et fin floraison (méthode support blanc). Ce seuil de nuisibilité doit également prendre en compte la vitesse d'expansion de la population, le développement de la culture ainsi que la présence d'auxiliaires.

Analyse du risque :

Avec le stade Fin du Stade Limite d'Avortement sur tous les étages, soit fin floraison + 8 - 10 jours, les pois de printemps sortent de la période de risque pucerons verts. Au delà de ce stade la surveillance est terminée.

Tordeuses:

Le vol des tordeuses du pois se termine.

| département | commune | Stade | Captures 26/06/18 | CUMUL |
|-------------|-------------------|-------|----------------------|-------|
| 02 | FLAVY-LE-MARTEL | FSLA | 27 | 220 |
| 02 | MOLINCHART | FSLA | 15 | 450 |
| 60 | BONNEUIL-LES-EAUX | SLA | 102 | 302 |
| 80 | COTTENCHY | FSLA | 54 | 457 |

Au stade " gousses plates du 2ème étage fructifère", les seuils indicatifs de risque sont de :

- 400 captures cumulées pour les pois destinés à l'alimentation animale,
- 100 captures cumulées pour les pois destinés à l'alimentation humaine ou la production de semences.

Analyse du risque :

Cette année, le vol des tordeuses du pois a été important. Sur les 18 pièges tordeuses du pois du réseau, les seuils indicatifs de risque ont été dépassés :

- pour l'alimentation humaine ou la production de semence sur la totalité des sites (100%) ;
- pour l'alimentation animale sur 11 sites (61%).



Chenille de tordeuse du pois dans la gousse (J LEAUTE, Fredon Picardie).

Maladies :

Le mildiou est toujours signalé, sa nuisibilité est faible après la floraison.

Concernant le botrytis, la situation est saine actuellement.

L'antracnose est également signalée. Les conditions climatiques actuelles ne sont pas favorables au développement de la maladie.

FÉVEROLES DE PRINTEMPS

Cette semaine 4 parcelles de féverole ont été observées.

Les stades observés varient de fin floraison à fin du stade limite d'avortement.

Bruches

Les pontes de bruches sont observées sur les gousses et les symptômes des pénétrations sont visibles sur les grains formés.

Les adultes sont toujours présents et actifs à la faveur des températures élevées de ces derniers jours.

Pour rappel : Le seuil de nuisibilité est atteint si les températures maximales sont supérieures ou égales à 20°C pendant deux jours consécutifs et si les premières gousses font plus de deux centimètres de longueur.

Les parcelles sur lesquelles les gousses sont formées et les grains atteignent le stade limite d'avortement ne sont plus exposées à de nouvelles pontes de ce ravageur.



Pénétration de la larve de bruche dans la graine - C
Gazet CA 59 62

Mildiou:

Le mildiou est encore observé cette semaine sur une parcelle du réseau.

Les symptômes se situent essentiellement à la base des plantes.

On ne connaît pas la nuisibilité du mildiou qui est souvent présent avec le botrytis et/ou l'ascochyta (Anthracnose).

Rouille:

La rouille est signalée sur trois parcelles du réseau. Ce champignon qui apparaît en fin de cycle de la féverole peut provoquer **des pertes importantes**.

Ce champignon est observé sous forme de pustules marrons/ rougeâtres isolées et auréolées d'une partie plus claire.

Ce champignon qui provoque un dessèchement précoce des plantes est à craindre **jusqu'au stade limite d'avortement**.



Mildiou sur feuille
Photo C Gazet CA 62 59



Pustule de rouille sur feuille
Photo A Tournier CA 02

La nuisibilité de ce champignon peut être très importante. Cette maladie doit être prise en compte dès son apparition sur les parcelles. Une surveillance attentive des parcelles doit être maintenue jusqu'à la fin du remplissage des grains dans les gousses les plus récentes.

MÉTÉOROLOGIE

Mercredi 27 Juin



Jeudi 28 Juin



Vendredi 29 Juin



Samedi 30 Juin



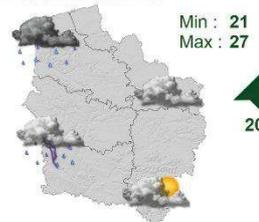
Dimanche 1 Juillet



Lundi 2 Juillet



Mardi 3 Juillet



Pour en savoir + :
Rendez-vous sur : www.agate-france.com/bulletins-meteo

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Christophe BUISSET - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : **Céréales** : J. Dacquain - Chambre d'Agriculture de l'Oise, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Colza** : C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, A. Van Boxesom - Terres Inovia. **Maïs** : B. Carpentier - Arvalis Institut du Végétal, V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. **Protéagineux** : V. Duval - Fredon Picardie, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, A. Petit - Chambre d'agriculture du Nord-Pas-de-Calais, A. Tournier - Chambre d'Agriculture de l'Aisne., Lin : D.CAST - Arvalis Institut du Végétal, H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. **Betteraves** : H. Baudet - Chambre d'Agriculture de l'Oise, Vincent Delannoy, P. Delefosse - ITB, C. Gazet - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais **Luzeerne** : T. Leroy - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Avec la participation de : ACOLYANCE, ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERENA, CER 60, CETA de Ham-Vermandois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Ile de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Bitz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez., FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Moffaines, Nord Négoco, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Uneal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaey Frères, Vaesken, VIVESCIA,, M. Campion, M. Colin, M. Cornet, M. Coplo, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporte, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratel, Benoit Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Jean Marie Vion, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre), Isabelle Verstaen

Coordination et renseignements : [Jean Pierre Pardoux](#) - Chambre d'Agriculture de la Somme, [Samuel Bueche](#) - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion [Virginie Vasseur](#) - Chambre régionale d'Agriculture Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](#) et des [Chambres d'Agriculture Hauts-de-France](#)

Avec la participation de :